



Nieul87

Mairie de Nieul

87510
Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	16
Représentés :	3
Abstention :	0
Exprimés :	19
POUR :	19
CONTRE :	0

2026/55

Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le 08/07/2026

ID : 087-218710705-20260701-DL_2026_55-DE

EXTRAIT du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le premier juillet, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de M. Laurent Bila, Maire. Date de la convocation : 26 juin deux mil vingt-six.

Présents : MM. Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Mme Chaumont Marie-Claude, M. Auzemery Laurent, Mme Giannoni Virginie, MM Pagnou Pascal, Quette Pierre, Mmes Lecointre Marie-France, Reauly Paola, Malric Claire, Bruyère Nathalie, Piralla Sandra, MM. Mazin Clément, Crespy Benjamin, Détienne Aurélien, Tronche Imanol.

Absents excusés : M. Moulaine Charles donne procuration à Mme Bruyère Nathalie, Mme Gaspard Céline donne procuration à M. Ruaud Jean-Luc, Mme Boulesteix Myriam donne procuration à M. Bila Laurent.

Secrétaire de séance : Mme Giannoni Virginie.

Objet : Subventions aux associations 2026

Proposition de la commission Animation associative et économique, de reconduire les subventions attribuées en 2025 et de participer pour deux nouvelles associations, à savoir Club Compétition Nieul et Nieul Running Club :

Nom association	Montant	Ne votent pas/ Membre association	Résultat du Vote
ACCA Nieul	300 €	Ruaud Jean-Luc	18
Amicale Pour les Ecoles	150 €	Malric Claire et Mazin Clément	16
Club Compétition Nieul	50 €		19
Cyclo Club Nieul	800 €		19
Cœurs Joyeux 87	150 €		19
Cré'activités	150 €		19
Cré'activités – Atelier enfants	100 €		
Entente sportive de Nieul Séniors	400 €		19
Entente Sportive – action Jeunes	1 000 €		
FNATH Nieul	150 €		19
Mémoire Nieul & Alentours	400 €		19
Retraite Sportive Nieul	150 €		19
Secours Catholique-Relais Nieul	300 €		19
Volières Nieuloises	200 €		19
Yoga Nieul	150 €	Giannoni Virginie	18
Passion Zumba	150 €		19
ANACR	80 €		19
Conciliateurs de Justice en Limousin	50 €		19
Cultur'Emoi	150 €	Bruyère Nathalie	18
Les Gardiens du Lac	150 €	Crespy Benjamin	18
Nieul Runnig Club	50 €		19
TOTAL	5 130 €		

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les subventions, mais indique que le versement des 400 € à l'association Entente Sportive Nieul Saint-Gence n'interviendra qu'en janvier 2027.

Les crédits nécessaires au versement de ces subventions sont inscrits au budget à l'article 65748.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 7 juillet 2026

La secrétaire de séance,
Virginie Giannoni.



Monsieur le Maire,
Laurent Bila.